



Pic du Midi, le 11 juin 2009

## **PIC DU MIDI : LANCEMENT OFFICIEL DE LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ**

Le 11 juin est lancé officiellement le projet de création d'une Réserve Internationale de Ciel Étoilé au Pic du Midi dont l'objectif est de préserver la qualité du ciel étoilé autour du site, élément essentiel pour pérenniser les activités de recherche et d'éducation effectuées à l'Observatoire du Pic du Midi.

Parrain de ce projet, l'astrophysicien **Hubert Reeves** a déjà suivi la création de la réserve du Mont-Mégantic au Canada. A ses côtés et alors qu'une loi est en discussion au Parlement pour diminuer, voire supprimer la pollution lumineuse, les acteurs régionaux, départementaux et locaux se réunissent autour d'une même ambition et d'un même engagement environnemental de sauvegarde du patrimoine nocturne : interdire que la pollution lumineuse ne vienne assombrir les recherches au Pic du Midi.

Dans ce cadre, une déclaration d'intention soumise ensuite aux votes des assemblées, est cosignée par :

**Martin MALVY**, Ancien ministre, Président de la Région Midi-Pyrénées

**Josette DURRIEU**, Sénatrice des Hautes-Pyrénées, Présidente du Conseil général

**Dominique BUR**, Préfet de région Midi-Pyrénées

**François FORTASSIN**, Sénateur des Hautes-Pyrénées, Président de la Régie du Syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi

**Pierre COHEN**, Député-maire de Toulouse, Président de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse

**Gérard TREMEGE**, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, Maire de Tarbes, Conseiller régional

**Roland CASTELLS**, Maire de Bagnères-de-Bigorre

**Emmanuel CORRET**, Maire de Barèges

**Bernard DUPRÉ**, Directeur de l'Observatoire Midi-Pyrénées

**François COLAS**, Président de l'association PIRENE

Cet engagement s'inscrit dans le cadre du développement durable, des économies d'énergie et de la protection de l'environnement en préservant la biodiversité et le ciel nocturne, patrimoine de l'humanité, dans le respect des conditions de vie des générations présentes et futures.

### **LE PIC DU MIDI, UN LIEU A PRÉSERVER**

Connu pour son magnifique panorama sur les Pyrénées et son observatoire astronomique de renommée mondiale construit il y a plus de 130 ans, le Pic du Midi est un site d'observation idéal du soleil et du ciel nocturne grâce à une grande pureté de l'air et à une forte stabilité de l'atmosphère. Mais depuis 10 ans, les chercheurs notent un accroissement constant de la pollution lumineuse tant à proximité du site que plus loin, les halos des villes de Toulouse et Barcelone notamment.

C'est pourquoi passionnés d'astronomie et amoureux du Pic du Midi se sont regroupés en octobre 2008, au sein de l'Association PIRENE (Pic du Midi REserve Nuits Etoilés) pour mettre en place les changements nécessaires à la création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé au Pic du Midi. Autour de son Président François Colas, astronome à l'Observatoire de Paris, elle regroupe toutes les énergies et compétences afin de mener à bien ce projet. PIRENE est largement soutenue par l'Observatoire Midi-Pyrénées, chargé de la gestion scientifique du Pic du Midi, et la Régie du Pic du Midi, chargée de sa partie touristique.

Ce projet est également soutenu par l'ensemble des défenseurs du ciel : International Dark Sky Association, Union Astronomique Internationale, Année Mondiale de l'Astronomie, Société Astronomique de France, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, Association Française d'Astronomie, Licorness, Ferme des Etoiles...

La Réserve Internationale de Ciel Etoilé renforcera l'atout touristique du Pic du Midi, ouvert au grand public depuis 2000. Par effet ricoché, toute la région sera impactée.

### **UNE RESERVE, POURQUOI, COMMENT ?**

Favoriser une prise de conscience collective sur la base d'objectifs réalistes, et ceci en concertation avec les spécialistes, les élus, les acteurs économiques et les populations, tel est l'enjeu de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

Tous ensembles, il s'agit de :

- Mener une réflexion sur l'impact de la lumière artificielle nocturne dans l'atmosphère et sur les biotopes, en collaboration avec le Parc National des Pyrénées et les universités régionales.
- Accompagner les collectivités dans l'amélioration de leur éclairage afin, à terme, de réaliser de conséquentes économies d'énergie. Cette démarche collective doit amener à une réduction très significative de la pollution lumineuse autour du Pic du Midi.
- Mettre en œuvre et suivre les réglementations, lois, décrets contre la pollution lumineuse.

Il s'agit d'une première en Europe puisqu'à ce jour, seul le Mont-Mégantic au Canada est labellisé par l'International Dark Sky Association (IDA)<sup>1</sup>. Pour le Pic du Midi, l'objectif est de mettre en place une Réserve Internationale de Ciel Etoilé (IDSR) qui sera composée d'une zone centrale et d'une zone périphérique.

Le programme de sauvegarde passe en année 1 par deux types d'actions. Tout d'abord, le périmètre de la zone géographique à sauvegarder (zone centrale) doit être identifié pour ensuite établir un bilan du statut juridique précis des zones concernées, de leurs utilisations et de leurs fonctions.

D'ores et déjà, PIRENE propose pour démarrer une zone centrale d'environ 50 km<sup>2</sup> centrée sur le Pic du Midi et son observatoire, la zone périphérique ayant un rayon d'environ 10 à 15 km centré sur le Pic.

Un état des lieux de la zone centrale retenue, puis des zones périphériques source lumineuse par source lumineuse, et une évaluation de la qualité du site sont en cours de réalisation. Parallèlement, une zone beaucoup plus vaste (environ 50 km de diamètre) sera elle aussi évaluée précisément.

A partir de ces éléments, un document de synthèse permettra d'évaluer les actions correctives à mettre en œuvre. Ce dossier servira de base pour l'obtention de la labellisation International Dark Sky Reserves auprès de l'IDA.

Depuis quelques mois déjà, PIRENE rencontre les communes concernées par le projet, le département, la région ainsi que les institutionnels (ADEME), professionnels de l'éclairage et milieu associatif afin d'étudier ensemble les possibilités d'amélioration telles que :

- Eclairage vers le bas, à puissances raisonnables. Limitation des zones d'éclairage.
- Occultation des sources générant de l'éblouissement et/ou de la lumière intrusive.
- Interdiction de laser ou d'éclairage type DCA.
- Priorité aux lampes monochromatiques et de faible puissance lumineuse.
- Extinction totale ou partielle des éclairages de monuments à partir d'une certaine heure...

Une surveillance permanente et un suivi des actions correctives appropriées permettront ensuite de sauvegarder durablement le site. C'est pourquoi, la première étude est capitale car elle permettra de quantifier l'évolution de la qualité du ciel dans le temps. Cette surveillance et les bilans d'impacts associés permettront ainsi de vérifier qu'aucune source intérieure ou extérieure n'altère la vision nocturne et que le niveau d'augmentation de brillance surfacique du fond de ciel reste inférieur à 10 % de celle du fond de ciel naturel.

Le projet au Pic du Midi s'étale sur plusieurs années. La création de cette réserve est ambitieuse mais elle est un formidable atout pour toute la région.

### **A propos du Pic du Midi**

Ouvert en 2000 au grand public, le Pic du Midi a été classé en 2003 comme site naturel national au titre de la beauté de son paysage. C'est en effet dans ce lieu magique que depuis plus de 130 ans, chercheurs et techniciens de l'espace observent, décryptent et photographient le ciel et toutes ses planètes jusqu'aux plus lointaines galaxies. L'astronomie, science des corps célestes, est ainsi le domaine d'excellence du site pyrénéen, avec l'étude du soleil et des planètes. Les secrets et l'émerveillement quotidien face au panorama des scientifiques, autrefois réservés à une poignée de privilégiés, sont aujourd'hui accessibles à tous. Ainsi, le visiteur part en téléphérique du cœur de la Mongie, station de ski du Tourmalet, pour atteindre en 15 minutes le sommet qui culmine à 2 877 mètres d'altitude. Il peut alors découvrir un panorama exceptionnel, visiter l'espace muséographique, se restaurer, passer une soirée à admirer les étoiles et même dormir à 2 877 m d'altitude. Le voyage vers la grande aventure du Pic commence alors...

Site Internet : [www.picdumidi.com](http://www.picdumidi.com) - Renseignements au numéro indigo : 0825 00 28 77

## **RENSEIGNEMENTS PRESSE**

Laurence de Boerio

Tél. 06 03 10 16 56 - [rp@deboerio.net](mailto:rp@deboerio.net)

### **-1- International Dark Sky Association (IDA)**

IDA est le seul organisme international dont la mission est de soulever les différentes problématiques liées à la pollution lumineuse, de mener des actions de sensibilisation, de trouver les solutions nécessaires pour en limiter les impacts et d'outiller la communauté internationale à appliquer des mesures de contrôle appropriées. IDA compte plus de 50 sections et plus de 11 000 membres répartis dans 70 pays.